

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 02487 Numéro SIREN : 387 845 951 Nom ou dénomination : A.D.T. +
--

Ce dépôt a été enregistré le 25/03/2019 sous le numéro de dépôt 2792

Bilan

CERTIFIÉ CONFORME

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/18	Net au 30/06/17
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	12 571	11 290	1 281	2 391
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 000		2 000	2 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	14 571	11 290	3 281	4 391
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	44 138		44 138	123 823
Fournisseurs débiteurs	26		26	
Personnel	77		77	183
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	861		861	8 353
Autres créances	2 180		2 180	16 579
Divers				
Avances et acomptes versés sur commande				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	318 251		318 251	587 688
Charges constatées d'avance	120		120	117
TOTAL ACTIF CIRCULANT	365 653		365 653	736 743
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	380 224	11 290	368 934	741 133

Bilan

	Net au 30/06/18	Net au 30/06/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	7 622	7 622
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	762	762
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	40	386 540
Report à nouveau	198	31
Résultat de l'exercice	230 994	216 167
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	239 616	611 122
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 811	3 533
Personnel	41 271	40 125
Organismes sociaux	43 022	33 225
Etat, Impôts sur les bénéfices	34 024	29 173
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	1 023	20 139
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	5 168	3 116
Dettes fiscales et sociales	124 507	125 778
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		700
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	129 318	130 011
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	368 934	741 133

Compte de résultat

	du 01/07/17 au 30/06/18 12 mois	du 01/07/16 au 30/06/17 12 mois
PRODUITS		
Production vendue	781 393	759 139
Autres produits	4	3
Total	781 397	759 142
ACHATS ET CHARGES EXTERNES		
Autres achats & charges externes	206 369	241 842
Total	206 369	241 842
AUTRES CHARGES D'EXPLOITAT.		
Impôts, taxes et vers. assim.	4 359	5 726
Salaires et Traitements	150 215	147 156
Charges sociales	78 399	61 941
Amortissements et provisions	1 109	1 661
Autres charges	288	11 091
Total	234 370	227 575
RESULTAT D'EXPLOITATION	340 658	289 726
Produits financiers		26 355
Résultat financier		26 355
RESULTAT COURANT	340 658	316 080
Charges exceptionnelles	213	6 952
Résultat exceptionnel	-213	-6 952
Impôts sur les bénéfices	109 451	92 961
RESULTAT DE L'EXERCICE	230 994	216 167

COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

Annexe

COGEP.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A.D.T. +

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2018, dont le total est de 368 934 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 230 994 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2017 au 30/06/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	8 917			8 917
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 654			3 654
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	12 571			12 571
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	2 000			2 000
Immobilisations financières	2 000			2 000
ACTIF IMMOBILISE	14 571			14 571

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions				
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	7 808	169		7 977
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 373	940		3 313
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	10 181	1 109		11 290
ACTIF IMMOBILISE	10 181	1 109		11 290

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 49 402 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 000		2 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	44 138	44 138	
Autres	3 144	3 144	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	120	120	
Total	49 402	47 402	2 000
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Total	

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 7 622,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 15,24 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 129 318 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 811	4 811		
Dettes fiscales et sociales	124 507	124 507		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	129 318	129 318		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	3 060
DETTE PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	6 671
PRIMES DE BILAN CAP	34 600
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	2 936
CHARGES SOCIALES SUR PRIMES PROV.	30 820
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	5 168
Total	83 255

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	120		
Total	120		

ASSEMBLEE GENERALE
DU 15 OCTOBRE 2018

TEXTE DE LA PROPOSITION DE RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE
L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de 230.994,22 € de la manière suivante :

- | | |
|--|--------------|
| - Le bénéfice net comptable de l'exercice, soit | 230.994,22 € |
| - Augmenté du poste « Report à Nouveau » créditeur, soit | 197,79 € |
| | ===== |

SOIT UN BENEFICE DISTRIBUABLE DE **231.192,01 €**

- | | |
|---|--------------|
| - A hauteur de 200.000 € à titre de distribution de dividendes aux associés, soit | 200.000,00 € |
| - Le solde, soit 31.192,01 € au compte report à nouveau | 31.192,01 € |

Le dividende unitaire brut distribué est donc de 400 €.

Le paiement des dividendes en numéraire sera effectué au plus tard le 31 mars 2019.

L'Assemblée Générale prend acte que :

- sur ce dividende, il sera retenu par la société, en sa qualité d'établissement payeur, le prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30 % institué par la loi de finances pour 2018.
- que les associés, personnes physiques, qui le souhaitent, pourront opter pour l'imposition de leurs dividendes au barème progressif de l'impôt sur le revenu et ainsi bénéficier de l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3, 2°, du Code général des impôts. Cette option devra être globale, c'est-à-dire concerner la totalité des revenus du capital des associés.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividende, pour les trois exercices précédents, ont été les suivants :

EXERCICES	DIVIDENDES DISTRIBUES	DIVIDENDES ELIGIBLES A LA REFACTION	DIVIDENDES NON ELIGIBLES A LA REFACTION
30.06.2017	602.500 €	14.460 €	588.040 €
30.06.2016	-	-	-
30.06.2015	-	-	-

VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 15 OCTOBRE 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de 230.994,22 € de la manière suivante :

- | | |
|--|--------------|
| - Le bénéfice net comptable de l'exercice, soit | 230.994,22 € |
| - Augmenté du poste « Report à Nouveau » créditeur, soit | 197,79 € |
| | ===== |

SOIT UN BENEFICE DISTRIBUABLE DE 231.192,01 €

- | | |
|---|--------------|
| - A hauteur de 200.000 € à titre de distribution de dividendes aux associés, soit | 200.000,00 € |
| - Le solde, soit 31.192,01 € au compte report à nouveau | 31.192,01 € |

Le dividende unitaire brut distribué est donc de 400 €.

Le paiement des dividendes en numéraire sera effectué au plus tard le 31 mars 2019.

L'Assemblée Générale prend acte que :

- sur ce dividende, il sera retenu par la société, en sa qualité d'établissement payeur, le prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30 % institué par la loi de finances pour 2018.
- que les associés, personnes physiques, qui le souhaitent, pourront opter pour l'imposition de leurs dividendes au barème progressif de l'impôt sur le revenu et ainsi bénéficier de l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3, 2°, du Code général des impôts. Cette option devra être globale, c'est-à-dire concerner la totalité des revenus du capital des associés.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividende, pour les trois exercices précédents, ont été les suivants :

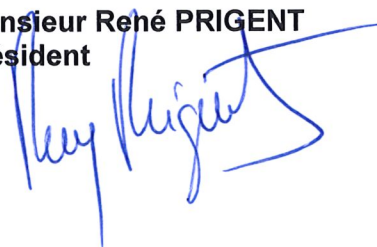
EXERCICES	DIVIDENDES DISTRIBUES	DIVIDENDES ELIGIBLES A LA REFACTION	DIVIDENDES NON ELIGIBLES A LA REFACTION
30.06.2017	602.500 €	14.460 €	588.040 €
30.06.2016	-	-	-
30.06.2015	-	-	-

o o o

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié Conforme

Monsieur René PRIGENT
Président



Laure-France TIMAR-SCHUBERT
Commissaire aux Comptes
12 rue Victor Massé
75009- PARIS

A.D.T.+
243 avenue Gabriel Péri
91700 – SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 juin 2018

Laure-France Timar-Schubert

12 rue Victor Massé
75009 Paris

A.D.T. +

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 30 juin 2018)

Au Président de la Société **A.D.T. +**

I - Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale ordinaire tenue en date du 1^{er} septembre 2017, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société **A.D.T.+** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport,

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; j'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les

plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV – Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président

VI - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

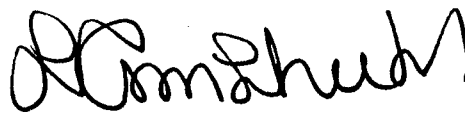
Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 28 septembre 2018

Le Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



L.-F. Timar-Schubert

SAS A.D.T. +

243 AVENUE GABRIEL PERI
91700 SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS

COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

COGEP.

Sommaire

Attestation d'Expert Comptable	3
Etats de synthèse	5
Bilan	6
Compte de résultat	8
Annexe	9
Règles et méthodes comptables	10
Notes sur le bilan	12
Etats détaillés	17
Bilan détaillé	18
Compte de résultat détaillé	20
Dossier de gestion	23
Liasse Fiscale	25

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de la société

SAS A.D.T. +

Pour l'exercice du 01 juillet 2017 au 30 juin 2018

Et conformément à nos accords et aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des experts comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	368 934
Chiffre d'affaires	781 393
Résultat net comptable (Bénéfice)	230 994

Fait à EVRY CEDEX

Le 01/01/1900

COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

Etats de synthèse

COGEP.

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/18	Net au 30/06/17
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	12 571	11 290	1 281	2 391
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 000		2 000	2 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	14 571	11 290	3 281	4 391
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	44 138		44 138	123 823
Fournisseurs débiteurs	26		26	
Personnel	77		77	183
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	861		861	8 353
Autres créances	2 180		2 180	16 579
Divers				
Avances et acomptes versés sur commande				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	318 251		318 251	587 688
Charges constatées d'avance	120		120	117
TOTAL ACTIF CIRCULANT	365 653		365 653	736 743
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	380 224	11 290	368 934	741 133

Bilan

	Net au 30/06/18	Net au 30/06/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	7 622	7 622
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	762	762
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	40	386 540
Report à nouveau	198	31
Résultat de l'exercice	230 994	216 167
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	239 616	611 122
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 811	3 533
Personnel	41 271	40 125
Organismes sociaux	43 022	33 225
Etat, Impôts sur les bénéfices	34 024	29 173
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	1 023	20 139
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	5 168	3 116
Dettes fiscales et sociales	124 507	125 778
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		700
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	129 318	130 011
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	368 934	741 133

Compte de résultat

	du 01/07/17 au 30/06/18 12 mois	du 01/07/16 au 30/06/17 12 mois
PRODUITS		
Production vendue	781 393	759 139
Autres produits	4	3
Total	781 397	759 142
ACHATS ET CHARGES EXTERNES		
Autres achats & charges externes	206 369	241 842
Total	206 369	241 842
AUTRES CHARGES D'EXPLOITAT.		
Impôts, taxes et vers. assim.	4 359	5 726
Salaires et Traitements	150 215	147 156
Charges sociales	78 399	61 941
Amortissements et provisions	1 109	1 661
Autres charges	288	11 091
Total	234 370	227 575
RESULTAT D'EXPLOITATION	340 658	289 726
Produits financiers		26 355
Résultat financier		26 355
RESULTAT COURANT	340 658	316 080
Charges exceptionnelles	213	6 952
Résultat exceptionnel	-213	-6 952
Impôts sur les bénéfices	109 451	92 961
RESULTAT DE L'EXERCICE	230 994	216 167

COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

Annexe

COGEP.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A.D.T. +

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2018, dont le total est de 368 934 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 230 994 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2017 au 30/06/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	8 917			8 917
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 654			3 654
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	12 571			12 571
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	2 000			2 000
Immobilisations financières	2 000			2 000
ACTIF IMMOBILISE	14 571			14 571

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions				
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	7 808	169		7 977
- Matériel de transport	2 373	940		3 313
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	10 181	1 109		11 290
ACTIF IMMOBILISE	10 181	1 109		11 290

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 49 402 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 000		2 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	44 138	44 138	
Autres	3 144	3 144	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	120	120	
Total	49 402	47 402	2 000
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Total	

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 7 622,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 15,24 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 129 318 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 811	4 811		
Dettes fiscales et sociales	124 507	124 507		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	129 318	129 318		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	3 060
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	6 671
PRIMES DE BILAN CAP	34 600
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	2 936
CHARGES SOCIALES SUR PRIMES PROV.	30 820
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	5 168
Total	83 255

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	120		
Total	120		